



Lettre licenciement sans signature

Par **Sophie**, le **14/02/2012** à **23:09**

Bonjour,

Je suis assistante maternelle agréée.

Ce matin, j'ai reçu la lettre en AR de licenciement des parents d'un petit garçon que je gardais.

J'avais été prévenu oralement vend. que je n'aurais plus en garde leur fils à compter de lundi suite à un désaccord.

Hors, cette lettre a été envoyée par le site internet de la poste. Donc, cela est bien signé Mr & Mme J... mais elle n'est pas signée.

Elle est recevable ?

Si non, que dois-je faire ?

Merci